

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENCLAVE DES PAPES - PAYS DE GRIGNAN  
 JEUDI 21 JUILLET 2022 – CITE DU VEGETAL – VALREAS**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un juillet à dix-huit heures trente, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES régulièrement convoqué le treize juillet 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de réunion de la Cité du Végétal (84600 VALREAS), lieu désigné de sa séance, en session ordinaire du troisième trimestre. Sous la présidence de Monsieur Jean-Noël ARRIGONI, Premier Vice-Président, pour le Président empêché.

Conseillers titulaires présents	24
Conseillers suppléants présents	0
Absents	5
Excusés	16
Pouvoirs	15
Votants	39

TITULAIRES PRESENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	
CHAMBERT G. CHEYRON DESLYS C. FERRIGNO R. GENESTON S. GUION MILESI A. LASCOMBES C. MERY C. MIGNET M. PEYRON MC. TESTUD-ROBERT C.	ARRIGONI JN. BARTHELEMY C. BERARD P. DOUTRES B. FAU C. GIGONDAN J. GROSSET JM. MARTIN JL. MERY P. PERTEK J.	PREVOST J. VALAYER PA. VIAL G. VIGNE F.
SUPPLEANTS PRESENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	
ABSENTS EXCUSES		
MESDAMES	MESSIEURS	
AYME V. HILAIRE C. LO MANTO MP. MALLET D. ROBERT C. SERVAN M.	ADRIEN P. BESSON D. BLANC JL. DURIEUX B. GUY M. MAZEL JP. PERRIN N. ROUSSIN JM. VALLE B. VAUTENIN C.	
ABSENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	
CHEVALIER L.	BODIN JL. FAGARD J. PACE L. SAYN P.	

## POUVOIRS

M. VIGNE F. avait le pouvoir de M. ADRIEN P.  
Mme GENESTON S. avait le pouvoir de Mme AYME V.  
M. PREVOST J. avait le pouvoir de M. BESSON D.  
M. BARTHELEMY C. avait le pouvoir de BLANC JL.  
M. ARRIGONI JN. avait le pouvoir de M. DURIEUX B.  
M. FAU C. avait le pouvoir de M. GUY M.  
M. VIAL G. avait le pouvoir de Mme HILAIRE C.  
M. BERARD P. avait le pouvoir de Mme LO MANTO MP.  
Mme MERY C. avait le pouvoir de Mme MALLET D.  
Mme GUION-MILESI A. avait le pouvoir de M. MAZEL JP.  
Mme CHEYRON-DESLYS C. avait le pouvoir de M. PERRIN N.  
M. MARTIN JL. avait le pouvoir de Mme ROBERT C.  
Mme FERRIGNO R. avait le pouvoir de Mme SERVAN M.  
Mme TESTUD-ROBERT C. avait le pouvoir de M. VALLE B.  
M. GROSSET JM. avait le pouvoir de M. VAUTENIN C.

RAPPORTEUR	N °	DELIBERATION	VOTE
JN. ARRIGONI		Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 02 juin 2022.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-58	Ressources Humaines – Création d’un emploi permanent à temps non- complet (30h00 hebdomadaires) dans le cadre d’emploi des adjoints territoriaux d’animation (au grade d’adjoint d’animation principal 2ème classe / au grade d’adjoint d’animation principal 1ère classe), à compter du 1 <sup>er</sup> août 2022.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-59	Compétence Développement Durable – Vente d’équipement – Création d’une régie de recettes au 1er septembre 2022 – Validation.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-60	Fixation du tarif de vente des composteurs individuels.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-61	Organisation du Service Public de la Performance Energétique de l’Habitat (SPPEH) pour l’année 2022- Conventions de mise en œuvre – Validation.	<i>Unanimité</i>

JN. ARRIGONI	2022-62	Elaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) Signature d'une convention de partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED – TE26) et le Syndicat d'Energie Vauclusien (SEV) – Approbation.	<i>Unanimité</i>
PA. VALAYER	2022-63	Présentation du Rapport Annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.	<i>Le conseil prend acte.</i>
PA. VALAYER	2022-64	Fonds de concours – Déploiement des Points d'Apport Volontaire - Demande pour les communes de Valréas et Visan – Approbation.	<i>Pour : 38 Contre : 1 Abstentions : 0</i>

**LE VICE-PRESIDENT LEVE LA SEANCE A 19H30**